

le 7 mai à Vienne, le 13 à Lyon, c'est-à-dire les mêmes jours que l'acte concernant la mosaïque d'Orphée. Le prix est fixé à 600 francs, plus 40 francs d'étrennes pour la femme Seguin. Le propriétaire donnera toutes facilités aux ouvriers chargés par la ville de l'enlèvement. A la même date aussi que pour la mosaïque d'Orphée, le 9 juin 1823, les marbriers Bernard et Jamey s'obligent à enlever, emballer, transporter, préparer selon les procédés Belloni et déposer au musée de Lyon, la mosaïque Seguin. Le prix convenu pour toutes ces opérations, fournitures comprises, est de 1.600 francs. Si la ville veut ensuite la faire placer, ils s'engagent à la restaurer, poser dans le pavé, entourer d'une bordure de marbre, etc., pour 2.600 francs ¹. La stipulation restera valable trois ans. Le 9 juillet, Artaud certifie que les deux mosaïques Seguin et Montant ont été enlevées avec succès et que les propriétaires ont rempli leurs obligations. Il n'exagérera pas cette fois l'importance de son rôle, quand il écrira dans sa notice de 1835 ² : « Cette belle mosaïque de Vienne, que nous avons fait acheter par la ville de Lyon, se trouve maintenant dans les dépôts du Palais des Arts, prête à être placée par panneaux dans une des salles du musée ».

2. Mais les trois années du compromis avaient passé sans qu'elle quittât les dépôts, et beaucoup d'autres devaient passer encore. Pendant plus de quarante ans il n'est même pas, d'une façon certaine, question d'elle dans les dossiers des archives. Le récolement d'inventaire de 1831 ³ la mentionne peut-être : « Dans les dépôts du musée sont quelques fragments de mosaïques trouvées à Vienne et à la Déserte... ». Elle est sans doute parmi celles que l'on transfère au rez-de-chaussée en 1834. Le marbrier Domy reçoit alors 44 francs, « pour temps employé à assembler les mosaïques du nouveau musée, les avoir changées de place, etc. » ; et l'architecte explique qu'il s'agissait d'enlever les mosaïques placées — en dépôt, évidemment, la

1. Ce prix global comprend les 1.600 francs stipulés pour la première série d'opérations. La restauration, la repose, etc., sont donc évaluées à 1.000 francs, évaluations que nous retrouvons plus loin dans un devis du mosaïste Mora.

2. P. 86. — Cochard écrit en 1826, dans son *Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon*, p. 120, après avoir énuméré les quatre mosaïques qui ornent « le pavé de la salle du Musée » : On doit encore placer une autre mosaïque venue de Vienne, dont les compartiments offrent la forme d'un labyrinthe. On est occupé dans ce moment à la restaurer ».

3. Récolement de l'inventaire fait le 11 juillet 1831 ; R²a.